



Doc. 13386
27 janvier 2014

Internet et la politique: les effets des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la démocratie

Amendement¹ n° 3

déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 17.9.2.2, ajouter les mots suivants :

« , tout en évitant le risque qu'une telle institution puisse porter atteinte à la nature même de la liberté d'expression. »

1. 2014 - Première partie de session

